

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

COPIE

COUT DE L'ACTE	
Décret 096-1080 du 12-12-1996	
Art A. 444-48 Transp.	7.67
Art R444-3 Emolument	220.94
Taxe forf. Art. 302 CGI	14.89
Coût remise à personne	
T.V.A. 20.00 %	45.72
Total T.T.C. Euros	289.22
Coût remise à liers	
T.V.A. 20.00 %	45.72
Avis postal art.20	1.18
Total T.T.C. Euros	290.40



Références : **MD18721** / 807  
/ 23/02/2018

Prise de connaissance en ligne et contact :  
[www.huissiers-31-officiales.fr](http://www.huissiers-31-officiales.fr)

Compte BNP 30004 00762  
00010579566 63

**PROCES VERBAL DESCRIPTIF**

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT  
ET LE VINGT FEVRIER

**A la requête de :**

Madame XXX  
Elisant domicile en notre Etude.

Nous, Maître DAUVERGNE Daniel,  
Huissier de Justice associé à la S.E.L.A.S. « OFFICIALES R.L.D.H. », société  
titulaire d'un office d'Huissier de Justice, à la résidence d'AUTERIVE (31190) y  
demeurant 4, route de Capens, soussigné.

**Agissant en vertu de :**

Une Ordonnance sur requête rendue en date du 30 janvier 2018, par monsieur le  
Président du Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE

Certifions nous être transporté ce jour à quinze heures, 5 Bis, Chemin de  
Campardon 31600 LHERM, au domicile de

Monsieur XXX

Et en exécution des articles L 322-2, R322-1 et R 322-2 du code de procédure  
civiles d'exécution, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la saisie  
immobilière des biens désignés ci-après

Une maison d'habitation édifée sur diverses parcelles de terre, sise 5 bis, Chemin  
de Campardon commune de le LHERM 31600.

Figurant au cadastre de ladite commune, ainsi qu'il suit :

Propriétaire / indivision : XXX

Propriétaire / indivision : XXX

SECTION	N°	ADRESSE	CONTENANCE
E	1080	Campardon	3 a 46 ca
E	1083	5B Che de Campardon	11 a 16 ca
E	1084	5B Che de Campardon	8 a 93 ca
E	1323	Campardon	2 a 77 ca
E	1324	Campardon	2 a 87 ca

Ces parcelles forment un ensemble approximativement rectangulaire, à un kilomètre de l'agglomération, voisinant diverses constructions.

La maison d'habitation est construite en partie sud, à cheval sur les parcelles 1084 et 1083.

Sur place, en l'absence de toute personne présente, et assisté des personnes requises par la Loi, au sens de l'article L142-1 du code des procédures civiles d'exécution, à savoir deux témoins, nous procédons à l'ouverture forcée de la porte de service, ouvrant sur le garage.

La porte fait l'objet d'un perçage, ne détériorant pas le système d'ouverture par clef.

Nous sommes accompagné de Monsieur DE MARCO, du cabinet CEFAA, requis pour établir les expertises légales.

### **Extérieurs**

Villa récente construite en rez-de-chaussée et étage, en trois volumes principaux.

Les murs extérieurs sont recouverts d'un crépi écrasé, ton sable.

Les toitures à plusieurs pentes sont recouvertes de tuiles méridionales, et pourvues de descentes d'eaux pluviales ; le tout présente un bon état apparent ; luminaires extérieurs non installés.

Terrasse couverte en auvent, façade sud (19,76m<sup>2</sup>), à l'état de chape cimentée.

Côté nord, une petite terrasse, devant la porte-fenêtre du séjour, à l'état de simple chape cimentée

Le terrain est clôturé sur le chemin de Campardon, par un mur brut en moellons d'agglomérés, non terminé, avec recul d'entrée ; pas de portail.

Le terrain est plat, à l'état herbeux, sans plantation aucune.

L'accès de la voie publique à la villa est à l'état de terre battue.

## **Habitation**

### **Rez-de-chaussée**

Entrée par porte pleine, avec demi-lune, sous auvent en façade sud.

Salon - Séjour : environ 39 m<sup>2</sup> ; deux baies coulissantes, l'une au sud, l'autre au nord ; sol carrelé par grand carrelage clair.

Murs peints en blanc ; peinture défraîchie.

Plafond, peint en blanc.

Cuisine : environ 14m<sup>2</sup> ; sur la droite du séjour, sans cloison de séparation ; ouvertures à l'est.

Sol carrelé, identique au séjour.

Présence d'éléments de cuisine intégrée modernes, en bon état d'usage.

Cellier : environ 3m<sup>2</sup> ; petit local en triangle, pris sur le garage.

Garage : environ 50m<sup>2</sup> ; ouvrant en sud est par deux portails, avec fermants sectionnels motorisés.

Sol chape ciment ; murs briques non enduites ; toiture non isolée ; une mezzanine pour rangement.

Une fenêtre au sud-ouest, et une porte et un fenestron à l'est.

Dans l'angle est, générateur chauffage par géothermie, et cumulus.

Bureau : environ 11 m<sup>2</sup> ; pièce ouvrant sur le séjour, sans séparation ; aspect nord-ouest et ouverture au nord-est.

Sol à l'état de parquet collé ; murs recouverts d'une peinture verte, défraîchie.

Wc : environ 1,80m<sup>2</sup> ; dès à gauche de la porte d'entrée ; carrelage mural et faïence, en bon état d'usage ; fenestron au sud ; sanitaires en bon état apparent.

Couloir partie nuit : environ 4m<sup>2</sup> ; sol carrelé en bon état ; la tapisserie murale est détériorée ; plafond peint en blanc, bon état d'usage.

Salle de bains : environ 6,70m<sup>2</sup> ; exposée par ouverture au sud ; sol carrelé en bon état ; murs faïencés sur une hauteur d'1,85m, et peints au-dessus ; bon état d'usage.

Un meuble double vasque ; une douche à l'italienne ; ensemble en bon état d'usage.

Chambre 1 : environ 12m<sup>2</sup> ; au fond du couloir ; ouverture au nord-ouest par porte-fenêtre ; sol parquet flottant ; tapisserie murale arrachée.

Présence d'un dressing, d'environ 5,3m<sup>2</sup> ; pièce aveugle.

Chambre 2 : environ 10m<sup>2</sup> ; ouverture au sud-ouest, par fenêtre.

Sol parquet flottant ; Tapisserie murale en grande partie arrachée.

### Etage

Accès du séjour par escalier  $\frac{3}{4}$  tournant ; nez-de-marche menuisier ; le revêtement des marches en « coco » est désolidarisé de maçonnerie.

Palier : environ 4m<sup>2</sup> ; en « L » ; un fenestron au nord ; desservant une salle d'eau et deux chambres ; sol en toile « coco », désolidarisé.

Murs : badigeon blanc ; avec traces ; pas de plinthes.

Salle d'eau : environ 7,50m<sup>2</sup> ; fenêtre au nord ; carrelage de couleur jaune, et faïence murale ; meuble lavabo une vasque ; bac douche, sans cloison ; un wc.

Chambre 1 : environ 14m<sup>2</sup> ; donnant par fenêtre au sud ; sol parquet flottant ; tapisserie murale en partie arrachée.

Présence d'un grand placard, quatre portes coulissantes, avec meuble penderie.

Chambre 2 : environ 14m<sup>2</sup> ; fenêtre au sud ; sol parquet flottant ; tapisserie murale en partie arrachée.

Présence d'un grand placard, quatre portes coulissantes, avec meuble penderie.

### Divers :

L'habitation comporte un chauffage par circuit au sol, par géothermie, en fonctionnement lors de nos constatations.

Les ouvertures sont munies de volets roulants électriques.

Etat général intérieur, sale.

Renseignements obtenus auprès de l'urbanisme : permis de construire accordé en date du 24.05.2006 ; surface totale habitable : 150.88 m<sup>2</sup>

Occupation des lieux :

La maison est entièrement meublée ; des cartons présents dans le séjour, laissent suggérer un départ en cours.

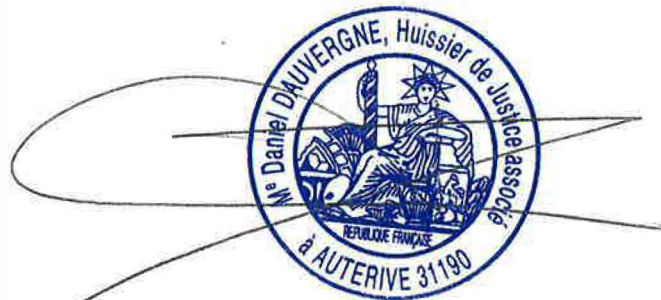
Nous n'avons pu contacter le ou les occupants, malgré plusieurs passages ; le voisinage nous a indiqué que l'habitation semblait toujours occupée par le propriétaire.

Nous annexons quatre clichés photographiques concernant les extérieurs de l'habitation.

Nos constatations terminées, nous avons refermé les lieux, et de ce qui précède, dressé le présent Procès-Verbal Descriptif.

**DONT PROCES VERBAL**

**Me DAUVERGNE**





Photo\_001



Officiales

Photo\_002



Officiales



Photo\_003



Photo\_004





**Service de la Documentation Nationale du Cadastre**  
**82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex**  
**SIRET 16000001400011**

©2014 Ministère des Finances et des Comptes publics

Impression non normalisée du plan cadastral